

***Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Chablair du
6 novembre 2024, Ollon, Château de la Roche***

Ordre du jour

Partie statutaire : 18h30

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 janvier 2024
3. Rapport d'activité 2024
4. État des comptes de l'association
5. Cotisation 2025
6. Élections et réélections
7. Propositions de modification des statuts (nouvel article 2)
8. Programme et perspectives 2025 – projet de plaquette-anniversaire (20 ans)
9. Divers

Partie informative : 19h30

1. Exposé de **M. Sascha Nick**, professeur à l'EPFL et chercheur en transitions de société :
 **« Vers une aviation neutre en climat : implications, technologie,
 financement et impact sur nos vies »**
2. Échanges et partage

Verre de l'amitié

I. Partie statutaire

1. Accueil, approbation de l'ordre du jour

La présidente Carole Morisod ouvre l'assemblée et après leur avoir souhaité la bienvenue remercie les membres ayant donné suite à l'invitation de Chablair. Elle donne lecture des personnes excusées et soumet à l'assistance la proposition d'ordre du jour qui est accepté sans opposition, ni adjonction.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 janvier 2024

Il est renoncé à la lecture de ce procès-verbal consultable sur le site internet de Chablair et disponible, comme annoncé dans la convocation à l'assemblée de ce jour, auprès du secrétaire. Soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 2024

La présidente donne lecture du rapport d'activité 2024 de Chablair, elle en souligne les points forts qui ont occupé le Comité au cours de l'année écoulées et qui ont porté en particulier sur la problématique des PFAS et de la pollution des sols et des eaux résultant de la dissémination de ces produits chimiques de synthèse et sur le projet Helvoil (fabrication de biocarburants à partir d'huiles végétales et de graisses animales récupérées).

Ce rapport est accepté à l'unanimité et sera mis en ligne sur le site internet de Chablair.

4. Etat des comptes de l'association

Les comptes de l'année 2023 ayant été présentés et approuvés le 23 janvier 2024, ils n'ont pas à être examinés au cours de la présente assemblée ; à titre informatif et par souci de transparence, le secrétaire donne connaissance à l'assistance de l'état des comptes de Chablair à ce jour et saisit cette occasion pour remercier toutes les personnes et les ONG qui ont durant cette année 2024 versé des dons substantiels en soutien à l'élaboration et à la publication de la plaquette-anniversaire destinée à marquer les 20 ans de Chablair et annoncée au point 8 de l'ordre du jour.

5. Cotisation 2025

L'état des finances de Chablair le permettant, la cotisation 2025 de Chablair demeure inchangée pour l'année à venir et reste fixée à CHF 30.-- par membre.

6. Élections et réélections

L'année 2024 étant selon les statuts une année d'élection des membres du Comité et de la présidence, l'assemblée prend acte que l'ensemble de celui-ci et la présidente mettent leur mandat à disposition et acceptent une réélection pour un nouveau mandat statutaire. Aucune personne ne se présentant pour entrer au Comité, celui-ci est reconduit dans ses fonctions, de même que la présidente qui est acclamée et remerciée de son travail à la tête de Chablair

7. Proposition de modification des statuts (nouvel article 2)

Afin de pouvoir intégrer la défense des intérêts et des droits de ses membres dans la poursuite de ses buts statutaires et de répondre aux exigences de la jurisprudence administrative, il est proposé à l'assemblée d'entériner le projet modifiant et complétant l'article 2 des statuts de Chablair et dont la teneur in extenso a été jointe à la convocation à la présente assemblée.

Après quelques explications supplémentaires fournies sur le pourquoi et les implications de ce nouvel article, la présidente le soumet au vote de l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité et tel que rédigé.

8. Programme et perspectives 2025 – projet de plaquette-anniversaire (20 ans)

La présidente présente dans les grandes lignes du programme et des perspectives de l'association pour l'année à venir qui sonnera les 20 ans de la fondation de Chablair ; afin de marquer cet événement d'une pierre blanche et de tracer de manière approfondie et durable les activités, péripéties et autres interventions durant ces 20 années d'existence, une solide et substantielle plaquette/anniversaire, appelée à être diffusée auprès de différents milieux, est en cours d'élaboration et de rédaction. Un grand merci encore aux généreux donateurs et généreuses donatrices de leur soutien à ce projet d'envergure.

9. Divers

Ce point de l'ordre du jour n'appelant aucune remarque particulière, la présidente clôt la partie délibérative de l'assemblée qu'elle remercie de son attention.

II. Partie informative : exposé du Professeur Sascha Nick

Parole est donnée au conférencier du jour, le **Professeur Sascha Nick** qui présente son exposé sur le thème énoncé précédemment.

Cet exposé suscite un réel intérêt auprès de l'assistance et révèle des aspects insoupçonnés sur les rapports entre le trafic aérien, toujours en croissance, et les émissions de CO₂ qu'il

génère en dépit des efforts faits en ce domaine pour les réduire, et toute la problématique à résoudre pour parvenir un jour à une aviation neutre en climat.

Les nombreuses questions posées à M. Nick en cours et à l'issue de sa présentation ont démontré tout l'intérêt qu'elle a suscité pour son auditoire.

Très instructif, documenté et complet, cet exposé suscite l'intérêt de l'auditoire non seulement dans son écoute, mais aussi par les questions et les échanges qui suivent cette présentation.

Un apéritif servi sous les voûtes du vénérable Château de la Roche met un terme convivial et chaleureux à ces assises annuelles de Chablair.

Saint-Maurice, novembre 2024

Le secrétaire : Régis Chanton

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Régis Chanton", with a stylized flourish at the end.

Rapport d'activité 2024

1. 20 ans de Chablair !

Le projet de la rédaction d'un livre/plaquette sur les 20 ans de Chablair occupera beaucoup Le comité. L'archivage, la recherche de fonds, la rédaction, la publicité etc. C'est un travail conséquent pour l'association.

2. Satom

Une délégation de Chablair a participé au printemps à la présentation de l'extension du Chauffage à distance du côté vaudois ce qui a permis de s'informer sur les projets actuels et futurs.

Chablair rencontre annuellement la Satom et relève les points importants traités lors de cette journée. Cela permet notamment de demander des compléments d'information sur certains projets ou l'obtention de rapports comme par exemple, celui de l'extraction des terres et des polluants identifiés lors des travaux de la construction de l'Ecotube. Après deux ans d'insistance, le comité a pu obtenir ce rapport et différentes questions ont encore été posées à la Satom pour compléments d'informations.

L'attente du nouveau dossier pédagogique réalisé par Satom suscite aussi un grand intérêt. Comme sa réalisation a pris du retard, Chablair espère au moins pouvoir prendre connaissance de son contenu avant la fin de l'année 2024 lors de la prochaine rencontre fixée le 28 novembre prochain.

3. SEN (Service de l'environnement de l'Etat du Valais)

Chablair a eu de nombreux échanges avec ce service. L'ancienne carrière Dionisotti située au-dessus de Monthey contiendrait des futs enfouis par Ciba-Geigy en 1985-1986. Une membre du comité a pu obtenir des renseignements probants sur ce qui s'est passé et le comité a décidé d'en informer le SEN. Celui-ci a répondu prendre au sérieux cette information et mènera des investigations. **A suivre.**

Suite à l'analyse du rapport d'impact du projet Helvoil, (fabrication de carburants issus d'huiles végétales et animales) Chablair a demandé au Service des précisions sur la provenance des PFAS dans le sol du site. Réponses obtenues par la suite.

4. PFAS

Chablair contacte le médecin cantonal valaisan pour regarder dans quelle mesure il serait possible d'organiser une recherche de polluants présents dans les organismes de la population chablaisienne comme cela a été fait lors l'étude de Mme Bochud présentée à l'AG de l'association. La réponse fut que le canton ne financera pas une telle étude mais soutiendrait une telle démarche.

Chablair continue de suivre ce dossier de près et participe à un séminaire d'une journée organisé par l'ARPEA (Association romande pour la protection de l'environnement) en septembre de cette année. Le titre de ce forum est : PFAS Enjeux pour les communes et les professionnels de l'environnement. Les intervenant·es sont issus du milieu scientifique, médical ou des services étatiques. Chablair a ainsi pu établir des contacts avec différentes instances.

5. Helvoil

Chablair a pris connaissance d'une nouvelle mise à l'enquête du projet Helvoil en juillet et a fait opposition. Les procédures sont en cours.

6. La décharge des Mangettes

Chablair suit de très près et depuis plusieurs années cette décharge. Le comité contacte régulièrement le SEN pour connaître l'évolution de la situation et les résultats des dernières analyses. C'est un sujet complexe car il faut établir les responsabilités pour enfin pouvoir assainir cette décharge.

7. Plateforme « Sites pollués dans le Chablais »

Chaque année l'association est conviée à participer à cette plateforme menée par le SEN et qui regroupe des services de l'Etat de VD et VS, des politiques, des représentant·es des industries et de différents milieux concernés par certaines problématiques comme la HES-SO VS ou les agriculteurs et pêcheurs. Au vu des pollutions des eaux et des sols dues aux PFAS, cette rencontre est reportée en mai 2025.

8. Divers

- Carrière de FAMSA située au-dessus de Monthey et Massongex où 3,2 millions de m³ de mâchefers (déchets de type D) y seront entreposés. Chablair a été contacté plusieurs fois par les opposants et suit ce dossier avec intérêt.
- DataCenter : Suivi de l'évolution du projet.
- Relais politiques.
- Contact médias, scientifiques et services étatiques.
- Communication et informations de la population.

Perspectives

1. **20 ans de Chablair !**

Recherche de fonds. Appels aux dons.

Réalisation de l'ouvrage retraçant ces années et organisation d'un événement festif.

2. **Site chimique, décharge des Mangettes**

Suivi du dossier et pression sur le SEN pour obtenir le dernier rapport historique.

3. **Helvoil**

Suivi de la procédure.

4. **Tamoil**

Suivi du démantèlement et de l'assainissement. S'informer sur la répartition des coûts.

5. **Satom**

Participer à la rencontre annuelle. Questionner sur les projets futurs, les impacts. Participer à l'étude sur l'impact des chauffages fossiles vs CAD (chauffage à distance).

6. **Services environnementaux VD et VS**

Garder un contact régulier et insister sur l'obtention des différents rapports ou analyses (Mangettes, Dionisetti, contaminations aux PFAS,...). Participer à la plateforme « sites pollués dans le Chablais ».

7. **Décharge Famsa**

Suivre le dossier attentivement et les mises à l'enquête.

8. **DataCenter**

Suivre le dossier attentivement et les mises à l'enquête.